

*ENSEMBLE,
AGISSONS POUR UNE GESTION ÉCOLOGIQUE
DE LA FORÊT*

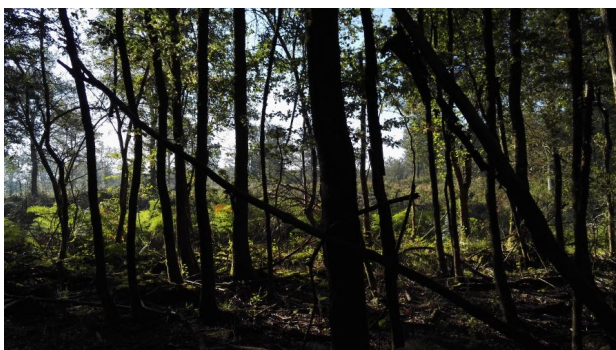
Actualités

Toutes les infos figurent sur le [calendrier](#) de notre site: n'hésitez pas à le consulter!

[30 septembre](#), de 14h30 à 16h30, [manifestation à Lanouaille](#) contre le défrichage de 11 ha pour un projet photovoltaïque

[Sortie commentée à Jaure](#) le [1er octobre](#)

[Samedi 14 octobre à 19h](#): L'association ACAPEC pour la protection du Causse de [Thenon](#) organise une soirée sur la forêt à la salle des fêtes de Thenon. Projection du [film "Brame en Périgord"](#) et [débat](#) avec la participation de SOS Forêt Dordogne



Édito

Une Assemblée Générale animée et conviviale

Notre AG ordinaire s'est tenue le 1er juillet dans une salle communale de Bourg du Bost. Nous remercions les adhérents qui y ont participé et sont venus débattre avec nous.

Nous avons fait le choix de situer cette réunion dans le Ribéracois, lourdement impacté par la grêle en 2022, bien conscients que ce choix géographique détournerait nos adhérents les plus éloignés de cette réunion, mais espérant que la très intéressante conférence proposée par Alexis Ducouso, sur le reboisement après les incendies et le film "Mission Régénération" proposé par le cinéma Max Linder de Ribérac nous permettraient de toucher de nouveaux publics.

Si ceux-ci n'ont pas été au rendez-vous, nous avons pu vérifier l'implication de nos adhérents dans le vote par correspondance qui a suivi.

Nous poursuivrons dans les mois à venir notre choix d'être présents successivement sur l'ensemble du territoire périgourdin. En témoignent nos actualités et les comptes rendus que nous vous présentons régulièrement.

Merci à tous pour votre soutien!

Une réunion en mairie à St Mayme de Pereyrol

Surpris par la coupe d'une petite parcelle de forêt « supposée » vieille sur la commune de St Mayme de Pereyrol, nous avons cherché à comprendre.

L'explication de la mairie était limpide. La parcelle est traversée par une petite route plantée de poteaux téléphoniques. La chute des branches mortes amenant une rupture occasionnelle du câble, la société Orange a demandé à la commune de nettoyer les bords de la route. La commune a demandé au propriétaire d'effectuer les travaux. Le propriétaire a trouvé une entreprise de travaux, le paiement des travaux a été effectué en bois pris sur la dite parcelle.

Le bois de 2 hectares a été coupé en grumes en 2m qui pour la grande majorité ont été destinées à la pâte à papier au vu des inscriptions PAP inscrites sur les grumes. Il y avait là différentes essences de pins, de chênes, de châtaigniers ainsi que d'autres essences. L'état du bois n'était pas terrible pour la plupart, mais les diamètres allaient jusqu'à 80cm. Quelques belles billes de chênes seront mieux valorisées.

Des troncs creux de gros châtaigniers sont restés debout (épargnés), d'autres ont été écrasés au sol. Un petit bout de forêt obscure et vieillissante a maintenant disparu, mais sur 150 à 200 m le câble téléphonique aura moins de risques d'être rompu.

Si la société Orange s'était interrogée sur la valeur écologique de cette parcelle, elle aurait pu la racheter à peu de frais et réaliser un réel impact sur la séquestration du carbone.

A la fin de notre visite en mairie, nous avons proposé au maire d'organiser une réunion avec les propriétaires forestiers et les habitants de sa commune. Les 6 autres maires proches de cette commune ont également été invités.

Le 19 Juin à 19H s'est donc tenu à la salle des fêtes de St Mayme de Péreyrol une réunion avec SOS Forêt Dordogne et l'association Coeur de Forêt. Des propriétaires forestiers, des habitants, une conseillère municipale et la maire étaient présentes soit une trentaine de personnes. Nous avons pu présenter notre action départementale et le dossier que nous avons réalisé pour soutenir les élu-es dans la gestion du patrimoine forestier de leur commune. Coeur de Forêt a présenté ses actions de conseils et de diagnostic gratuit pour les petits propriétaires, en prenant pour exemple le diagnostic effectué en avril sur une parcelle de la commune voisine de Beauregard et Bassac.

Le public était intéressé, les questions ont été nombreuses et ont débouché sur des prises de rendez-vous et la recherche de bûcherons à l'écoute des propriétaires*. D'autres réunions de ce type sont à prévoir dans le canton ou ailleurs sur le territoire périgourdin.

* Un onglet y est réservé sur le site de SOS Forêt Dordogne. N'hésitez pas à le consulter!



Accompagner les propriétaires... et contrer les discours du CRPF!

Deux de nos co-présidents sont allés cet été visiter une propriété boisée de 45 hectares sur la commune de Chalagnac . Voici leur compte-rendu:

Une forêt que les propriétaires ont acquise il y a quelques années, suite à une vente successorale. Une entité qui faisait partie d'un ensemble boisé de plus de 450 hectares!

Aujourd'hui, avec leurs enfants, ils souhaitent s'occuper de cette forêt mais se trouvent contraints par un plan simple de gestion (PSG) antérieur à leur achat et élaboré avec le concours d'Alliance Forêt Bois.

Complètement anéantis par la venue d'un technicien du CRPF, qui pour faire simple, leur a dit qu'ils devaient s'y conformer et donc procéder urgemment aux coupes rases prévues avant plantation de pins. Ils ont donc décidé de faire appel à nous pour recueillir notre avis.

Nous avons fait le tour des bois et à notre grande surprise, nous avons découvert des peuplements pour le moins intéressants: futaies de chênes, taillis de charmes sous futaie, chênes, îlots de pins laricio de corse, jeunes peuplements de charmes et chênes, anciennes châtaigneraies, etc.

Des peuplements qui ne demandent qu'à vivre, à évoluer et à être gérés en bon père de famille et ce sans coupes rases ni plantations de pins !

Nous avons longuement échangé avec eux, nous les avons informés de la marche à suivre pour se soustraire à l'actuel plan de gestion et les avons conseillés sur les travaux à réaliser et les techniques à utiliser .

Ils vont prendre l'attache de [Coeur de Forêt](#) et ensemble nous réaliserons un diagnostic.

Comme quoi l'information et la pédagogie restent nos meilleures armes...

Des propriétaires et une famille qui avaient retrouvé le sourire!

Ressources en ligne

L'association Solagro propose des webinaires intéressants dans le cadre de son scénario [Afterres2050](#).

N'hésitez pas à aller y faire un tour!

Par ailleurs, le RAF lance un mooc (cours en ligne gratuit) sur la [sylviculture mélangée à couvert continu \(SMCC\)](#), disponible en trois langues.

Le MOOC commencera le 16 octobre 2023.

Pour s'inscrire, c'est [ici](#) !

Une nouvelle intervention en urgence... ou comment impliquer les riverains d'une coupe non autorisée

Alertés par une habitante de St Pierre de Frugie, nous sommes allés constater une nouvelle coupe rase, effectuée dans le cadre d'un reboisement financé par le plan de relance sur le terrain d'un groupement forestier possédant un PSG approuvé par la DDT.

La coupe ayant commencé prématurément, nous y sommes allés en urgence le 10 septembre, pour constater la situation et voir la nature du peuplement en place.

Une réunion publique a eu lieu à la demande d'un collectif de riverains, vendredi 15 septembre, à partir de 18h30 au café lib de la commune.

Il s'agit là d'un cas d'école : coupe rase d'un peuplement de feuillus non dépérissant dans le PNR, reboisement en résineux subventionné par le plan de relance, aucun affichage ni aucune demande de voirie !

La soirée débat s'est déroulée devant une cinquantaine de personnes, en l'absence remarquée du maire et de son conseil municipal. Nous regrettons de n'avoir pu entamer un échange constructif avec eux et nous nous tenons à leur disposition pour amorcer celui-ci.

Parmi les présents:

- * le patron de la scierie qui a acheté la coupe en première main et qui, après avoir exploité le châtaignier intéressant a traité avec Alliance Forêt Bois pour exploiter la totalité du bois restant en bois énergie (principalement des jeunes châtaigniers sains et des bouleaux d'avenir d'une vingtaine d'années).

- * son acheteur

- * la chargée de mission du PNR Périgord
Limousin

- * Deux "journalistes" locaux de presse.

Deux heures d'échanges avec une salle acquise à "notre" cause et deux oppositions marquées (l'exploitant forestier et la représentante du parc!) au cours desquelles nous avons expliqué le rôle de l'association, ses buts, ses objectifs, notre agenda des manifestations et le pourquoi de notre venue en soutien à Marie, une jeune femme "lanceuse d'alerte" qui se bat contre ce



Une nouvelle intervention en urgence... ou comment impliquer les riverains d'une coupe non autorisée (suite)



projet de reboisement financé par le plan de relance . Un dossier qui coche toutes les cases de ce qu'il convient de ne pas fairece que nous avons expliqué avec conviction .

Nous avons signalé notre venue avec Canopée deux jours avant pour expertiser le peuplement, accompagnés par des journalistes d'investigations. Ce qui nous a valu d'être traités de "fouteurs de merde" par l'exploitant et d'avoir droit à la petite chanson habituelle des dégâts d'engins (de la part du parc). Rappelons à ce sujet que nous n'avons jamais appelé à la destruction d'engins et que notre combat est avant tout un combat d'information et d'alerte.

L'article de [Sud-Ouest](#) rendant compte de cette réunion était incomplet voire biaisé (non le PNR n'était pas à l'initiative de la réunion!) et nous avons demandé un nouveau droit de réponse qui nous a été accordé après discussion avec le journaliste : à suivre...

ça bouge en Gironde!

Le conseil communautaire de la communauté de communes Coeur Hautes Landes a voté en septembre 2023 une motion "relative à la protection des feuillus sur le territoire communautaire". Elle avait été précédée en mai par la communauté de communes du Bazadais.

Des textes qui prennent en compte le contexte économique et idéologique actuel et analyse fort bien la dérive des pratiques industrielles actuelles...

Puisse ce texte faire école chez nos élus et les inspirer! Le texte complet est à [consulter ici](#) et [ici](#).

Réunion à Paussac et St Vivien

Les habitants de la commune de Paussac et Saint Vivien ainsi que des élus des communes voisines ont répondu présents et sont venus assister à la réunion d'information sur l'avenir de la forêt en Dordogne. L'apéritif qui a suivi la réunion a aussi été un moment d'échange avec les propriétaires forestiers locaux.

Nous sommes persuadés que c'est grâce au dialogue entre toutes les personnes impliquées que les choses pourront avancer et que nous pourrons arriver à des solutions qui satisferont la majorité.



SOS Forêt remercie la mairie de Paussac qui a prêté la salle et offert ce pot de l'amitié.

Festival des scieurs à Tursac les 23 et 24 septembre : nous y étions!



Des balades en forêt, des tables rondes autour des métiers et de la formation à la sylviculture douce puis sur les stratégies collectives publiques et privées pour des forêts vivantes, des stands pour échanger avec les visiteurs, du débardage à cheval...

Un week-end bien rempli, émaillé de rencontres et d'échanges passionnants, des contacts fructueux et un regain d'énergie dû à l'enthousiasme des participants!

Merci au coin des scieurs pour l'invitation et bravo à eux pour l'organisation!



Des nouvelles du projet de Jaure

SOS Forêt Dordogne organise le dimanche 1er octobre de 14H30 à 16h30, une sortie commentée sur la commune de Jaure (24) située près de Villamblard. Elle aura lieu sur le site d'un projet de reboisement de 6 hectares, propriété de la commune de Jaure, dont nous sommes partenaires avec l'entreprise " créateurs de forêts " qui en est l'initiatrice .

L'occasion pour nous, de vous présenter notre association, de vous faire un bilan de nos activités et d'évoquer nos projets!

Le but de cette sortie pédagogique étant de nous rencontrer et d'échanger avec vous sur ce projet de reboisement alternatif, qui a pour but de créer ou plutôt de recréer un espace de biodiversité et plus largement d'évoquer la situation de nos forêts en Périgord.

Un projet au financement participatif qui se présente en trois parties (libre évolution, enrichissement en essences locales et reboisement en plein) avec aménagement d'un point d'eau et création d'un arboretum.

Seront présents à nos côtés pour présenter ce projet déjà bien avancé, monsieur le maire de Jaure et son conseil municipal ainsi que des représentants de "créateurs de forêts".

Compte tenu du caractère exceptionnel de ce chantier, nous comptons sur vous pour relayer le plus largement possible cette information et être présents à nos côtés le jour de la visite.

En cas d'intempéries, nous aurons une possibilité de repli dans le bourg, sous la halle couverte ou dans la salle des fêtes.

Le lieu sera fléché à partir du bourg de Jaure / possibilité de stationnement sur place.

Pour tous renseignements, appeler JC Nouard, Co-président de SOS Forêt Dordogne au
06 80 63 93 39

Un chantier qui avance bien et au financement duquel il est toujours possible de participer!

SOS Forêt Dordogne recherche des correspondants locaux

Vous êtes amoureux de nos forêts? Inquiets de leur devenir? Et vous avez quelques disponibilités?

Rejoignez le groupe de nos **correspondants locaux**, pour nous aider à être vigilants, réactifs, efficaces!

Tous les détails de leurs missions sont sur notre site, ainsi que leur répartition géographique. Si votre secteur n'est pas encore pourvu, n'hésitez pas à prendre **contact!** Et s'il l'est, à deux on est toujours plus efficaces !

Du côté des partenaires:

Une pétition lancée par SOS Forêt France

L'association, dont nous sommes partenaires lance une pétition destinée à permettre la **publication des plans simples de gestion (PSG)**.

Les documents de gestion des forêts privées (75 %) ne peuvent pas être consultés alors que les propriétaires sont largement aidés par l'État, notamment par des avantages fiscaux. Ce secret entrave les actions légales contre des travaux forestiers (coupes rases, plantations en monocultures, etc.) climaticides et destructeurs des écosystèmes.

Les aides de l'État sont nombreuses, de l'achat jusqu'à la vente, en passant par les travaux, l'assurance et la cession. Ces aides ont été étendues en 2023 :

- * **les contribuables financent l'achat des forêts** : les propriétaires peuvent être remboursés de 25 % de l'achat de 4 hectares à 25 hectares par un crédit d'impôt ;
- * **un autre crédit d'impôt est lié au versement de cotisations d'assurance pour couvrir le risque de tempête**. Il est égal à 76 % des cotisations versées ;
- * **les travaux forestiers sont financés par un troisième crédit de 25 %**;
- * **les forêts permettent aussi d'échapper à l'impôt sur la fortune immobilière**, grâce à un abattement de 75% de la valeur de la forêt pendant toute la durée de sa détention, mais également en cas de donation et succession.

Si ces aides peuvent être l'un des moyens pour inciter les propriétaires à gérer leurs forêts de façon responsable (voir les **modalités ici**), la prolifération des monocultures industrielles démontre que trop de propriétaires de forêts privées les achètent et les exploitent pour une rentabilité financière immédiate, au détriment de leur valeur écologique.

Elle ne peuvent être attribuées sans que les citoyen·nes restent dans l'ignorance du devenir des forêts acquises et exploitées grâce à l'argent public.

C'est pourquoi SOS Forêt France demande que leur attribution soit conditionnée à la mise à disposition du public de tous les documents de gestion.

SOS Forêt Dordogne vous invite à signer largement cette pétition et à la relayer tout aussi largement!

Le RAF cherche à mettre en place un bail forestier écologique et solidaire et fait appel aux bonnes volontés pour y réfléchir!

Vous êtes propriétaire forestier et intéressé? Allez voir par **ici!**

Nous contacter:

par mail: dordogne@sosforetfrance.org

par l'intermédiaire du site: <https://sosforetdordogne.fr/nous-contacter>

par la page Facebook: <https://www.facebook.com/sosforetdordogne.org/>